

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CAPINGHEM

SÉANCE DU 20 AVRIL 2026

Date de la convocation Le 13 avril 2026	
	
EFFECTIF LEGAL :	23
EFFECTIF EN EXERCICE :	23
EFFECTIF VOTANT :	20

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à l'espace Masselot, sous la présidence Vincent DUCOURAU, Maire,

Etaient présents DUCOURAU Vincent, WIDHEN Thierry, HAUTCOEUR Sophie, TRICOIT Antoine, CATTOEN Eugénie, LIETARD Guillaume, LAURENCE Sandrine, VAN LAETHEM Francis, BOITELLE Philippe, OUDAERT Ghyslaine, TRAPASSO Graziella, PUJOL Lionel, DENUÉ Natacha, CAUDRELIER Julie, CAPILLIEZ Mickael, INGOUF François, FEDERICO Louis

Etaient absents : VASSEUR Etienne ; DIDDEN Allison ; PRUVOST Ingrid

Ont donné pouvoir : FICHELLÉ Marie-Claude à TRICOIT Antoine ; LACRAMPE Thibault à WIDHEN Thierry ; DE BOIS Amandine à PUJOL Lionel ;

Quorum : Atteint

Secrétaire de séance : FEDERICO Louis

OBJET : Désignation des administrateurs du CCAS

Numéro de la délibération : CM260420-D06

Le centre communal d'action sociale ou CCAS est un établissement public chargé d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale.

L'administration de cette structure est assurée par un conseil d'administration présidé par le maire et composé, pour moitié, d'élus de la commune et, pour moitié, de personnes nommées pour leurs compétences.

Cet organisme intervient à l'échelon local et sa compétence s'exerce sur le seul territoire de la commune.

M. le Maire propose au conseil municipal :

1/ de fixer à 8 le nombre d'administrateurs, dont 4 membres élus (en plus du Maire, Président de droit) et 4 membres de la société civile en lien avec le social

2/ de désigner les quatre membres du conseil municipal qui y siégeront à savoir :

- Marie Claude FICHELLÉ
- Amandine DE BOIS
- Ingrid PRUVOST
- Allison DIDDEN

M. le Maire informe ensuite l'assemblée sur la composition du collège de la société civile :

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le 28 AVR. 2026

ID : 059-215901281-20260420-CM260420_D06-DE

S²LO

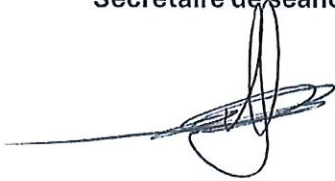
- Joëlle VAN LAETHEM - Représentant familial Udaf59 au sein du CCAS
- Elisabeth PRIEUR - Présidente de l'association VEAH (Vivre ensemble à Humanité)
- Hélène BOULOGNE - Membre des associations : "Alphabet de l'amour" (aide aux enfants défavorisés du Vietnam) & Association VAFSFC (Vivre avec la fibromyalgie et le syndrome de fatigue chronique)
- Alain FLAMENT - Président du Club de l'amitié

Le Conseil municipal, après délibération, adopte la désignation des administrateurs du CCAS.

Résultat du vote : Pour : / Contre : / Abstention : / Unanimité : oui

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et
an ci-dessus mentionné,

LOUIS FERERICO
Secrétaire de séance



Vincent DUCOURAU
Maire de Capinghem



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le 28 AVR. 2026